CHARTE INTERNAT

Nom	Prénom	Dortoir

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE L'INTERNAT

Trousseau à fournir par la famille pour l'internat : OBLIGATOIRE

2 draps du dessus, 2 draps du dessous, 2 enveloppes de traversin, 1 cadenas, des cintres, le nécessaire de toilette (dont serviettes hygiéniques pour les filles), du répulsif anti moustique et des vêtements de nuit. 2 rappels important : draps rapportés à la maison et lavés à chaque période de vacances. **Gaz propulseur interdit sur déo et répulsif**

SOIREE

16H00 : LES ELEVES QUI ONT ETUDE PEUVENT SE DIRIGER VERS L'INTERNAT

17H00 : OUVERTURE DE L'INTERNAT / QUARTIER LIBRE – TEMPS DE LA DOUCHE

18H00 : FERMETURE DES CHAMBRES. LES ELEVES DESCENDENT AU REPAS.

18H15 : OUVERTURE DU FOYER – PLATEAU SPORTIF

18H55 : MONTEE AUX DORTOIRS / TEMPS D'ETUDES
Les déplacements entre dortoirs ne sont pas autorisés

19H00 – 20H30 : ETUDE OBLIGATOIRE / REPETITEURS
A partir de 21h00 il n'y a plus de déplacement entre les chambres

20H30 – 22H00 : TRAVAIL EN AUTONOMIE
LE CARTABLE DOIT ETRE FAIT POUR LE LENDEMAIN

22H00 : EXTINCTION DES LUMIERES. Les portes doivent restées ouvertes.

MATIN

5H45 : REVEIL, DOUCHE. LES ELEVES DESCENDENT PRENDRE LE PETIT DEJEUNER

6H15 : FERMETURE DU DORTOIR

7H15 : DEBUT DES COURS (7H12 PREMIERE SONNERIE)

Il n'est pas autorisé :

D'écouter de la musique sans casque dans l'internat

D'écouter de la musique pendant l'heure d'étude (même avec un casque)

D'amener des instruments de musique à l'internat

D'amener des ballons (Le FSE les fournira)

De regarder des films dans le dortoir

De consommer de la nourriture dans les chambres

Signature de l'élève	Signature du représentant légal